



# CFE-CGC/UNSA France Télécom - Orange

Adresse postale : 12 rue Saint Amand

75505 Paris Cedex 15

Tél : 01 40 45 53 23 - Fax : 01 40 45 51 57

E-mail : [secretariat@cfecgc-ft-orange.org](mailto:secretariat@cfecgc-ft-orange.org)

---

Communiqué de presse du 29 juillet 2010

## Résultats financiers France Télécom – Orange : le calamiteux héritage Lombard

L'habile présentation des comptes du S1 2010 ne sauraient masquer les mauvais résultats :

- baisse du chiffre d'affaire dans la plupart des pays,
- effondrement des investissements,
- endettement en baisse et bénéfice en hausse uniquement dus aux opérations comptables découlant de la création de la co-entreprise en Grande Bretagne,

Et alors que le marché des télécommunications est en croissance dans la quasi-totalité des pays dans le monde.

Ces mauvais résultats sont les conséquences directes des cinq ans de la politique désastreuse conduite par l'équipe précédente.

### Une stratégie internationale en échec. La Grande Bretagne en ruine

L'Espagne se dégrade une nouvelle fois. Plus que jamais, il nécessaire de tirer le bilan du rachat hors de prix d'Amena.

Le Chiffre d'Affaires de la Pologne (placée sous la responsabilité opérationnelle de l'ancien DRH Olivier Barberot) s'effondre (-7,5%) et seule la baisse de l'euro permet d'en atténuer l'impact

Le rapprochement des activités en Grande Bretagne avec T-mobile et la vente du réseau fixe ADSL à BT (France Télécom perdant des abonnés ADSL !) signent l'échec de la politique de France Télécom en Grande Bretagne. Ces deux opérations permettent à France Télécom d'afficher une hausse des bénéfices par l'apparition de plus-values exceptionnelles de cession et une baisse de l'endettement par une reprise de celui-ci par la co-entreprise. Mais à quel prix ?

Les pays émergents ne suffisent pas à compenser les mauvais résultats en Europe.

Force est de constater que pour un groupe qui réalise près de 40% de son CA à l'étranger, la quasi absence de dirigeants étrangers, au Comex ou au Conseil d'administration, laisse perplexe. Etait-il raisonnable que les dirigeants opérationnels français soient aussi en charge de pays aussi important que l'Espagne ou la Pologne ? Il appartient désormais à Stéphane Richard de faire appel à de véritables compétences.

**La France continue, et ce malgré la crise sociale, d'être la vache à lait du groupe, fournissant la principale contribution aux bénéfices du groupe.**

### Les investissements au plus bas plombés par le versement du dividende

Avec 9,5% du CA au S1 2010, les investissements atteignent leur niveau historique le plus bas de l'histoire de France Télécom. Rappelons que l'engagement pris était de maintenir le niveau à 12%, ce qui aurait représenté un cout supplémentaires de 550 millions d'euros pour le S1 210. Sans cette baisse le cash flow et les bénéfices ne se maintiendraient pas.

Le niveau d'investissement annoncé reste insuffisant pour permettre à France Télécom de rester parmi les leaders mondiaux. Le déploiement de la fibre va démarrer cette année : l'entreprise doit bénéficier de toute sa capacité financière pour assurer son avenir, et, par la même, celui de ses salariés comme de ses actionnaires. France Télécom doit en outre pouvoir contribuer efficacement à l'équipement numérique de la nation, pour lui permettre de rester compétitive en ce début de troisième millénaire.

**Mais la ponction des dividendes au niveau actuel ne le lui permet pas.**

### **Versement anticipé du dividende et cinglant désaveu du Directeur financier de Lombard**

Le Conseil d'Administration de France Télécom a décidé de procéder une nouvelle fois au versement anticipé du dividende 2010 pour permettre à l'Etat, actionnaire prédateur, de combler son déficit budgétaire. Il en coûtera plus de 70 millions d'euros en frais financiers supplémentaires.

Alors que Gervais Pelissier avait annoncé à Reuters le 18 novembre 2009 – en pleine crise sociale - que « les dividendes recommenceraient à augmenter à partir de 2011 », le Conseil d'administration, à la demande de Stéphane Richard, vient de décider leur maintien à 1,40 pour 2010, 2011 et 2012 infligeant un sérieux camouflet au Directeur financier de l'époque Lombard. Pour autant le maintien du dividende à ce niveau là alors que le Chiffre d'affaire et le cash flow sont en baisse, entrave le développement de l'entreprise

**La CFE-CGC/UNSA rappelle qu'elle demande au Conseil d'administration et aux actionnaires la baisse du niveau des dividendes** (à 0,5 euros au lieu de 1,40), qui saignent actuellement l'entreprise, au détriment de l'investissement et du désendettement. Cette baisse permettra une réduction des frais financiers de 150 millions d'euros par an. 150 millions c'est le coût annuel de 3 000 emplois sauvés, tout en maintenant le même niveau de bénéfice.

### **Un travail titanesque pour la nouvelle équipe**

Si Stéphane Richard semble avoir réussi à constituer une équipe en France (Delphine Ernotte, Bruno Mettling, Pierre Louette) soucieuse de l'intérêt collectif, et dont les compétences sont reconnues, le travail qui attend la nouvelle équipe semble titanesque et lourdement entravé par le comportement d'un actionnaire irresponsable : l'Etat à 27%

Assurément, sans une profonde inflexion de la politique actuelle, France Télécom ne va pas disposer des moyens suffisants pour faire d'Orange la marque mondiale qui porterait les couleurs de la France. France Télécom sera-t-il relégué parmi les opérateurs locaux de second rang ? Ou, dans le cadre de la consolidation européenne qui se poursuit, deviendra-t-il une cible pour un opérateur plus puissant ?

**La CFE-CGC/UNSA milite pour un véritable projet où la stratégie industrielle, garantissant la pérennité de l'entreprise, prenne le pas sur l'obsessionnel versement de dividendes, et où les bénéfices seront véritablement partagés entre les salariés et les actionnaires.**  
**Nous attendons de la nouvelle Direction qu'elle le mette en œuvre, et que l'État le lui permette.**

#### **Contacts :**

- Sébastien CROZIER, élu de la CFE-CGC/UNSA au Comité Central d'Entreprise (06 86 27 32 72) de France Télécom

[sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:sebastien.crozier@cfecgc-uns-ft-orange.org)

- Pierre MORVILLE, Délégué Syndical Central CFE-CGC/UNSA de France Télécom-Orange (06 62 22 78 35) [pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org](mailto:pierre.morville@cfecgc-uns-ft-orange.org)